



PRÉFET DE L'AISNE

Direction départementale des territoires "dt"

Service Environnement

Unité police de l'eau

Laon, le 25 avril 2018

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Demande de déclaration d'intérêt général nécessitant une déclaration au titre des articles L. 214-1 et suivants du code de l'environnement concernant les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant de Lavaqueresse

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, le préfet de l'Aisne a prescrit, par arrêté en date du 25 avril 2018, une enquête publique qui sera ouverte du **22 mai 2018 au 26 juin 2018 inclus**, dans la commune de Lavaqueresse sur la demande de déclaration d'intérêt général nécessitant une déclaration au titre des articles L. 214-1 et suivants du code de l'environnement concernant les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant de Lavaqueresse.

Le projet porte sur la mise en place de trois barrages en gablons dans un ravin naturel, situé lieudit "Le Torchon" sur le territoire de la commune de Lavaqueresse, afin de maîtriser le ruissellement et l'érosion du bassin versant naturel.

Pendant la durée de l'enquête, toute personne intéressée par le projet pourra prendre connaissance du dossier, qui contient notamment une étude des incidences sur l'environnement, en mairie de Lavaqueresse, ou à la direction départementale des territoires aux heures habituelles d'ouverture sur support papier ou sur un poste informatique mis à disposition, ou sur le site internet des services de l'État dans l'Aisne, rubrique "Enquêtes publiques" (www.aisne.gouv.fr), et formuler éventuellement ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur, à la mairie de Lavaqueresse, siège de l'enquête ou à l'adresse électronique suivante : ddt-env-pe-participation-public@aisne.gouv.fr. Ces observations et propositions doivent être consignées ou reçues avant la fin de l'enquête.

Des informations peuvent également être demandées auprès du syndicat intercommunal pour l'aménagement du bassin versant de l'Oise amont par téléphone au 03.23.20.36.74 ou par courrier au 10 rue du Bon Puits - 02000 Chivy-les-Etouvelles, responsable du projet, ou à la direction départementale des territoires de l'Aisne, service Environnement, unité police de l'eau, 50 boulevard de Lyon - 02011 Laon Cédex - téléphone : 03.23.24.64.00.

M Jacques DENISSEL, directeur des services betteraviers de l'union SDA, en retraite, a été désigné commissaire-enquêteur. Il siègera pour recevoir les observations du public en mairie de Lavaqueresse les :

- mardi 22 mai 2018 de 14 heures à 17 heures
- samedi 9 juin 2018 de 9 heures à 12 heures
- mardi 26 juin 2018 de 15 heures à 18 heures.

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur à la direction départementale des territoires de l'Aisne, en mairie de Lavaqueresse et sur le site internet des services de l'État dans l'Aisne (www.aisne.gouv.fr), pendant une durée d'un an.

Le préfet de l'Aisne est l'autorité compétente pour prendre les décisions relatives aux demandes susvisées qui peuvent être une déclaration d'intérêt général, éventuellement assortie du respect de prescriptions ou un arrêté préfectoral d'opposition à déclaration au titre des articles L. 214-1 et suivants du code de l'environnement.

Pour le préfet de l'Aisne et par délégation,
Pour le directeur départemental des territoires,
Pour la responsable du service Environnement,
Le chef de service adjoint,


Eric VANGHELWEN